

Le 30 mai 2005

**DIX ANS DU PROCESSUS DE BARCELONE :
IL EST TEMPS DE LUI INSUFFLER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE**

Dix ans ont passé depuis le lancement du processus de Barcelone. Pour les milieux d'affaires euro-méditerranéens, ce processus n'a pas atteint les résultats escomptés. Les multiples efforts déployés ne se sont pas pleinement traduits par une intégration et une convergence économiques accrues entre le nord et le sud de la Méditerranée. UNICE et l'UMCE appellent les ministres qui participent à la conférence des ministres euro-méditerranéens des affaires étrangères à Luxembourg des 30 et 31 mai 2005 à recentrer la stratégie et à donner un nouveau souffle au partenariat pour les cinq prochaines années.

Les entreprises euro-méditerranéennes sont préoccupées des résultats insuffisants à ce jour du processus de Barcelone en termes de croissance économique, de création d'emplois et d'attraction des investissements dans les pays partenaires méditerranéens. Le retard de développement représente un risque pour la stabilité de la région tout entière. Le 10^e anniversaire du processus de Barcelone marque le moment opportun, pour tous les pays qui y participent, d'injecter un nouveau dynamisme et de concentrer davantage le processus sur des résultats réalisables ciblés. La feuille de route 2010 de la Commission est un pas positif qui devrait être mise en œuvre effectivement.

Le succès du processus de Barcelone contribuera à plus de compétitivité économique de la zone euro-méditerranéenne sur la scène mondiale. Le principal défi à cet égard est de promouvoir dans cette région un marché plus large, plus ouvert, dynamique, encourageant l'esprit d'entreprise et une croissance plus rapide. Pour progresser, UNICE et l'UMCE considèrent que les partenaires méditerranéens doivent mener à bien les réformes structurelles et accélérer l'intégration économique avec leurs voisins du nord et du sud. Les pays de l'UE doivent mettre en œuvre, concrètement, la nouvelle stratégie de l'UE pour la croissance et l'emploi afin de réaliser les objectifs de Lisbonne.

Les milieux d'affaires euro-méditerranéens estiment que la politique européenne de voisinage apporte une dimension nouvelle au processus de Barcelone, dimension qui doit être pleinement exploitée. Les plans d'action prévus dans le cadre de cette politique forment une base solide pour promouvoir les réformes économiques auprès de chaque pays partenaire méditerranéen. Plus grands sont les progrès, plus rapide sera l'intégration au sein du marché intérieur de l'UE. Ces actions devraient compléter les dimension régionale et sous-régionale, ainsi que le renforcement des structures régionales, afin d'éviter une dilution de l'identité du processus de Barcelone.

Pour UNICE et l'UMCE, les priorités pour le processus de Barcelone pour les cinq prochaines années devraient être de :

- développer au sein des gouvernements concernés et de l'opinion publique le soutien nécessaire à un modèle économique fondé sur l'initiative privée et l'économie de marché ;
- améliorer l'attractivité des pays sud-méditerranéens pour les investisseurs, en améliorant l'environnement réglementaire, le cadre macro-économique, la bonne gouvernance et l'accès au financement ;
- promouvoir l'intégration économique sud-sud, en faisant de l'accord d'Agadir une réalité et en l'étendant aux autres partenaires méditerranéens ;

- lancer rapidement des négociations pour libéraliser le commerce des services, dans le sens de l'objectif d'une zone euro-méditerranéenne de libre échange à l'horizon 2010 ;
- assurer la participation du secteur privé dans les processus décisionnels euro-méditerranéens pertinents, ainsi que le renforcement des organisations représentatives des milieux d'affaires ;
- faciliter la coopération industrielle pour faire face à la concurrence des autres pays ;
- rationaliser et introduire plus de flexibilité dans le soutien financier au travers de l'instrument européen de voisinage et de partenariat ;
- définir et appliquer le plan d'action régional pour les infrastructures, en étroite coordination avec les entreprises, pour promouvoir l'interconnexion des réseaux avec l'UE ;
- travailler au renforcement de l'OMC. Dans les mois qui viennent, les milieux d'affaires euro-méditerranéens devraient intensifier leurs efforts sur le Programme de Doha pour le développement en vue de rapprocher les points de vue, pour faciliter un succès à la conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra à Hong Kong en décembre 2005 et ainsi atteindre des résultats ambitieux et équilibrés.

Les milieux d'affaires euro-méditerranéens restent fermement attachés au processus de Barcelone. Le VI^e sommet des milieux d'affaires euro-méditerranéens se tiendra à Valence le 10 novembre 2005, pour lui insuffler une nouvelle dynamique.

Note à l'éditeur

UNICE est le porte-parole de plus de 20 millions de petites, moyennes et grandes entreprises. Présente sur la scène européenne depuis 1958, UNICE compte aujourd'hui 38 membres, fédérations nationales de l'industrie et des employeurs de 32 pays, dont la mission première est l'amélioration de la croissance et de la compétitivité en Europe.

L'UMCE (Union méditerranéenne des confédérations d'entreprises), établie le 1^{er} mars 2002, est l'association qui réunit les principales organisations horizontales d'entreprises des douze pays partenaires méditerranéens. Elle fut créée dans le cadre du projet UNIMED Business Network.

Pour de plus amples informations, contactez:	Maria Fernanda Fau site web: Monia Skhiri courrier	+32(0)2 237 65 62 www.unice.org +21 671 28 01 77 m.skhiri@utica.org.tn
--	---	---